

## 2.1 Environnement

En 2014, la **dépense de protection de l'environnement** s'établit à 47,6 milliards d'euros (Md€). La gestion des déchets (36 %) et l'assainissement des eaux usées (27 %) constituent les principaux postes de ce total. Depuis 2000, cette dépense augmente de 3,5 % en moyenne annuelle, alors que la croissance du produit intérieur brut (PIB) en valeur est de 2,6 % sur cette période. Toutefois, le poids de ces dépenses reste modeste : 1,4 % du PIB.

Parmi les 47,6 Md€ de dépense, les entreprises sont les principaux financeurs (41 %), suivies des administrations (31 %) puis des ménages (26 %). En 2014, selon l'**enquête annuelle sur les investissements pour protéger l'environnement (Antipol)**, les établissements industriels employant 20 salariés ou plus ont consacré 1,6 Md€ à des investissements ou des études pour protéger l'environnement. Les secteurs de l'énergie, de l'industrie agro-alimentaire et de la chimie, dont les activités sont davantage susceptibles d'affecter l'environnement, contribuent pour près de 60 % à ces investissements. Plus du tiers des montants investis visent à protéger la qualité de l'air ou à limiter les émissions de gaz à effet de serre. Les administrations soutiennent de nombreuses dépenses comme les mesures agro-environnementales, le bonus-malus sur les véhicules, les subventions aux agences de l'eau. Les dépenses des ménages concernent principalement l'eau et les déchets via leurs factures d'eau et la taxation des déchets.

L'environnement occupe une place croissante dans l'appareil de formation initiale tant par le nombre de diplômes proposés que par le nombre d'inscrits. Malgré des effectifs légèrement en baisse sur l'année scolaire 2014-2015, les formations environnementales restent attractives avec 94 900 élèves et étudiants. La création de nouveaux diplômes contribue à la progression des effectifs. L'offre de formations environnementales se concentre majoritairement sur les domaines « traditionnellement » environnementaux que sont le domaine de l'énergie, la prévention des pollutions et la protection de la nature.

La qualité de l'air, liée à la baisse des émissions, s'est améliorée ces quinze dernières années. Les concentrations moyennes de polluants diminuent et les dépassements des normes pour la protection de la santé concernent moins de zones. Ces améliorations sont cependant fragiles car elles dépendent pour partie des conditions météorologiques.

Les **sols artificialisés**, 9,3 % du territoire, continuent de s'étendre sous l'effet de la poussée de l'urbanisation, mais leur progression semble se stabiliser depuis 2008. Quant aux aires protégées françaises, elles ont progressé en nombre et en surface sur la période 1998-2015. Début 2015, les surfaces sous protections réglementaires couvrent 1,4 % du territoire métropolitain et 28,7 % du territoire des DOM. ■

### Définitions

**Sol artificialisé** : surface retirée de son état naturel (friche, prairie naturelle, zone humide etc.), forestier ou agricole, qu'elle soit bâtie ou non et qu'elle soit revêtue (exemple : parking) ou non (exemple : jardin de maison pavillonnaire). Les surfaces artificialisées incluent donc également les espaces artificialisés non bâtis (espaces verts urbains, équipements sportifs et de loisirs etc.) et peuvent se situer hors des aires urbaines, à la périphérie de villes de moindre importance voire de villages, à proximité des dessertes du réseau d'infrastructures ou encore en pleine campagne (phénomène d'urbanisme diffus).

**Biodiversité, convention de Ramsar, dépense de protection de l'environnement, enquête annuelle sur les investissements pour protéger l'environnement (Antipol), parc national, parc naturel régional (PNR)** : voir rubrique « Définitions » en annexes.

### Pour en savoir plus

- « Rapport de la Commission des Comptes et de l'économie de l'environnement – Les comptes de l'environnement 2014 », *Datalab*, SoeS, à paraître.
- « Formations environnementales : dynamique et caractéristiques de l'année scolaire 2014-2015 », *Datalab-Essentiel* n° 71, SOeS, décembre 2016.
- « Bilan de la qualité de l'air en France en 2015 », *Datalab* n° 3, SOeS, octobre 2016.
- « Les investissements pour protéger l'environnement baissent légèrement en 2014 », *Insee Focus* n° 62, septembre 2016.

Retrouvez le TEF sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr) dans la collection « Insee Références »

## Occupation physique du territoire

en milliers d'hectares

	2006	2010	2014
Sols bâtis	756	833	923
Sols revêtus ou stabilisés	2 160	2 324	2 456
Autres sols artificialisés	1 653	1 736	1 725
Sols agricoles	28 591	28 259	28 030
Sols boisés	17 042	16 994	17 033
Landes	2 787	2 856	2 815
Sols nus naturels	942	967	967
Zones humides et sous les eaux	864	901	915
Zones interdites	125	50	55
<b>Surface totale</b>	<b>54 919</b>	<b>54 919</b>	<b>54 919</b>
dont surfaces artificialisées en %	8,3	8,9	9,3

Champ : France métropolitaine.

Source : SSP, enquêtes Teruti et Teruti-Lucas.

## Dépenses liées à l'environnement

en millions d'euros courants

	2000 (r)	2010 (r)	2014 (p)
<b>Protection de l'environnement (1)</b>	<b>29 508</b>	<b>44 427</b>	<b>47 645</b>
Air	1 665	3 373	2 757
Eaux usées	9 838	12 753	12 708
Déchets	9 316	14 927	17 040
Sol, eaux souterraines et de surface	715	1 642	1 541
Bruit	1 544	1 911	1 910
Biodiversité et paysages	1 159	1 750	2 147
Déchets radioactifs	570	729	653
Recherche et développement	3 083	3 587	5 006
Administration générale	1 617	3 754	3 883
<b>Dépense de gestion des ressources (2)</b>	<b>13 829</b>	<b>19 494</b>	<b>20 601</b>
Adduction en eau potable	10 423	13 955	13 889
Récupération	3 406	5 539	6 713
<b>Dépense liée à l'environnement (1)+(2)</b>	<b>43 337</b>	<b>63 921</b>	<b>68 246</b>
Espaces verts urbains	2 131	3 188	3 822
Energies renouvelables	...	23 848	24 913

Source : SOeS.

## Espaces protégés et gérés en 2016

	France métropolitaine		DOM		France	
	Nombre	Surface totale en km <sup>2</sup>	Nombre	Surface totale en km <sup>2</sup>	Nombre	Surface totale en km <sup>2</sup>
Arrêtés préfectoraux de protection de biotope	808	1 602	36	316	844	1 918
Zones relevant de la Convention de Ramsar	32	7 684	5	2 753	37	10 436
Réserves de biosphère (zone centrale, zone tampon et aires de coopération)	12	38 940	1	2 470	13	41 410
Sites Natura 2000	...	111 640	...	...	...	...
dont : ZPS au titre de la directive « Oiseaux » <sup>1</sup>	392	79 066	...	...	...	...
propositions de SIC et de ZSC au titre de la directive « Habitats » <sup>2,3</sup>	1 364	75 573	...	...	...	...
Parcs nationaux	7	14 388	3	38 232	10	52 620
dont cœurs de parc	7	4 097	3	21 508	10	25 605
Réserves naturelles nationales et de Corse	157	2 594	13	3 040	170	5 634
Réserves nationales de chasse et de faune sauvage	9	360	0	0	9	360
Réserves biologiques domaniales ou forestières	235	426	10	1 274	245	1 700
Parcs naturels régionaux (PNR)	49	80 935	2	6 968	51	87 903
Parc naturel marin	4	11 896	1	68 313	5	80 209

1. ZPS : Zones de protection spéciale.

2. SIC : Sites d'intérêt communautaire.

3. ZSC : Zone spéciale de conservation.

Source : SOeS.

## Occupation physique des sols de l'Union européenne en 2012

en % de la superficie totale

	Forêts <sup>1</sup>	Sols cultivés	Prairies	Eaux et zones humides	Zones artificielles <sup>2</sup>	Landes <sup>3</sup>	Sols nus <sup>3</sup>	Forêts <sup>1</sup>	Sols cultivés	Prairies	Eaux et zones humides	Zones artificielles <sup>2</sup>	Landes <sup>3</sup>	Sols nus <sup>3</sup>	
Allemagne	33	33	23	2	8	1	1	Lettonie	56	14	21	6	2	1	1
Autriche	48	18	23	2	6	1	3	Lituanie	39	27	27	4	3	0	1
Belgique	25	28	32	1	13	0	0	Luxembourg	31	18	37	1	12	0	1
Bulgarie	43	32	17	1	2	4	1	Malte	5	27	11	1	33	15	8
Chypre	30	19	15	1	7	21	7	Pays-Bas	13	23	38	11	12	2	1
Danemark	18	49	21	2	7	1	1	Pologne	36	34	22	2	4	1	1
Espagne	37	28	14	1	4	12	5	Portugal	44	18	15	2	6	12	3
Estonie	61	11	16	7	2	2	1	Rép. tchèque	39	34	20	2	4	1	1
Finlande	72	5	4	16	2	1	1	Roumanie	31	36	25	3	2	2	1
<b>France</b>	<b>32</b>	<b>31</b>	<b>27</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	Royaume-Uni	20	22	40	5	7	6	1
Grèce	37	23	11	2	4	19	3	Slovaquie	46	28	19	1	3	2	1
Hongrie	24	47	19	3	4	2	1	Slovénie	60	12	21	1	4	1	1
Irlande	13	5	67	7	4	2	2	Suède	76	4	5	12	2	1	1
Italie	35	32	15	3	8	5	2	<b>UE à 27</b>	<b>41</b>	<b>25</b>	<b>20</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>2</b>

1. Y c. autres zones boisées.

2. Les zones artificielles comprennent les constructions couvertes, les zones construites non-bâties et les équipements linéaires (routes et voies ferrées).

3. Les landes sont des zones dominées par des arbustes et des plantes ligneuses, les sols nus des zones sans végétation ou recouvertes de lichens.

Source : Eurostat.

## Avertissement

*Sauf mention contraire, les données nationales se réfèrent à la France métropolitaine et aux cinq départements d'outre-mer (sauf mention contraire Mayotte est inclus dans les données de la France). Le terme République française concerne la France et les collectivités d'outre-mer.*

*Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.*

*Les comparaisons internationales s'appuient en général sur les données issues d'organismes internationaux (Eurostat, ONU, etc.) qui peuvent diverger des sources produites par les instituts nationaux de statistiques, notamment pour l'Insee, pour les données françaises. En effet, ces organismes effectuent souvent des ajustements de champ ou de méthode, d'ampleur souvent réduite, afin de produire des données comparables d'un pays à l'autre.*

*Sauf précision contraire, les indicateurs relatifs à l'Union européenne (UE) figurant dans cet ouvrage portent sur l'UE à 28.*

## Signes conventionnels utilisés

///	Absence de résultat due à la nature des choses
...	Donnée non disponible
e	Donnée estimée
n.s.	Donnée non significative
p	Donnée provisoire
r	Donnée révisée par rapport à l'édition précédente
€	Euro
k	Millier
M	Million
Md	Milliard

# Les clés des Tableaux de l'économie française

Numéro du thème  
et de la double page

## 11.4 Prix à la consommation

Les mots en gras et en couleur sont définis plus bas ou dans la rubrique « Définitions » en annexes

Une présentation synthétique sur chaque double-page

Des définitions pour comprendre les concepts clés de la double page

Toutes les définitions sont regroupées dans la rubrique « Définitions » en annexes

Des publications téléchargeables gratuitement pour approfondir le sujet  
Adresses des sites Internet à retrouver dans la rubrique « Adresses utiles » en annexes

Après trois ans de ralentissement, la variation de l'**indice des prix à la consommation (IPC)** devient nulle en moyenne annuelle entre 2014 et 2015, pour la première fois depuis soixante ans. Cette relative inertie masque des évolutions contraires avec, d'une part des baisses marquées comme les prix de l'énergie et, dans une moindre mesure, des produits manufacturés, et d'autre part des hausses de prix notamment dans les services et un renchérissement des produits alimentaires. De même, les tendances ont évolué en cours d'année : orienté à la baisse en début d'année (-0,4 % en janvier), le taux d'**inflation** mesuré par la variation sur un an en fin d'année de l'IPC se redresse pour s'établir à +0,2 % fin 2015. Mesuré à partir de l'**indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)**, il suit le même mouvement en France et dans l'ensemble de la zone euro. L'indicateur d'**inflation sous-jacente** qui exclut les composantes les plus volatiles de l'indice des prix à la consommation (énergie, produits frais et mesures fiscales) augmente davantage en cours d'année, quant à lui, pour s'établir à +0,9 % fin 2015.

Engagée à partir du 2<sup>nd</sup> semestre 2014, la chute des produits pétroliers se poursuit en 2015. Comme en 2014, cette baisse est plus marquée pour les combustibles liquides (-17,6 % sur un an, fin 2015) que pour les carburants (-9,3 % pour le gazole, -6,7 % pour l'essence fin 2015), du fait des écarts de taxation sur ces produits. De même, les prix du gaz se contractent en 2015

(-7,2 % fin 2015). *A contrario* ceux de l'électricité poursuivent leur hausse (+4,2 %).

En 2015, la baisse des prix des produits manufacturés se prolonge avec toutefois des évolutions assez différentes selon les produits. Ainsi, les reculs des prix des médicaments et des produits pharmaceutiques s'accroissent (-3,9 % fin 2015, après -2,9 % fin 2014), en raison des mesures de maîtrise des dépenses de santé. En outre, les prix des articles d'habillement et des chaussures se replient légèrement (-0,2 % fin 2015, contre +0,3 % fin 2014).

Même s'ils ont ralenti, les prix des services restent relativement dynamiques en 2015 (+1,2 % en moyenne, après +1,7 % en 2014, année au cours de laquelle ils avaient été tirés à la hausse par les relèvements de taux de TVA). En 2015, les loyers, pour la plupart indicés sur les évolutions de l'inflation, augmentent modérément. De plus, les prix des services de transport sont globalement en baisse. En revanche, les prix des services postaux accélèrent nettement en moyenne (+8,9 %, après +4,1 % en 2014) tandis que ceux des télécommunications se redressent (+0,6 %, après -0,1 %).

En 2015, les prix de l'alimentation augmentent en moyenne de 0,4 % (après un recul de 0,8 % en 2014) du fait du rebond des prix des produits frais (+5,3 % en moyenne en 2015, après -4,1 % l'année précédente). Hors produits frais, les prix de l'alimentation diminuent de 0,2 % en moyenne en 2015. ■

### Définitions

**Indice des prix à la consommation (IPC)** : instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages. C'est une mesure synthétique de l'évolution de prix des produits, à qualité constante. Il est publié chaque mois au *Journal Officiel*. L'indice des prix hors tabac sert à indexer de nombreux contrats privés, des pensions alimentaires, des rentes viagères et aussi à revaloriser le Smic. L'indice retenu pour le Smic est celui des « ménages du 1<sup>er</sup> quintile de la distribution des niveaux de vie, hors tabac ». Voir la suite de cette définition dans la rubrique « Définitions » en annexes.

**Indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), inflation, inflation sous-jacente** : voir rubrique « Définitions » en annexes.

### Pour en savoir plus

- « En décembre 2015, le prix du pétrole chute à nouveau », *Informations rapides* n° 12, Insee, janvier 2016.
- « Indice des prix à la consommation – moyennes annuelles 2014 et 2015 », *Informations rapides* n° 6, Insee, janvier 2016.
- « Décembre 2015 – Le taux d'inflation annuel de la zone euro en hausse à 0,2 % », *Communiqué de presse* n° 12, Eurostat, janvier 2016.
- Indices et séries statistiques ([www.insee.fr](http://www.insee.fr)).

Retrouvez le TEF sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr) dans la collection « Insee Références »

114

TEF, édition 2017 - Insee Références

Une orientation vers le site [www.insee.fr](http://www.insee.fr) sur lequel vous trouverez l'ouvrage en ligne ainsi que les données mises à jour au fur et à mesure de leur disponibilité en attendant la prochaine édition papier

Titre de la double-page

## Prix à la consommation 11.4

### Évolution de l'indice des prix à la consommation par fonction de consommation en 2015

en % Unité

Fonction de consommation	Pondération <sup>1</sup>			Évolution 15/14			Fonction de consommation	Pondération <sup>1</sup>			Évolution 15/14		
	2015	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. <sup>2</sup>	2015	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. <sup>2</sup>		2015	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. <sup>2</sup>	2015	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. <sup>2</sup>
<b>Ensemble (y c. tabac)</b>	<b>10 000</b>	<b>0,0</b>	<b>0,2</b>	Transport	1 504	-1,5	-1,1	Achats de véhicules	335	0,8	1,9		
<b>Ensemble (hors tabac)</b>	<b>9 801</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	Utilisation de véhicules personnels	890	-3,0	-2,2	Services de transport	279	0,9	-1,1		
Alimentation, boissons non alcoolisées	1 495	0,4	0,5	Communications	257	0,4	1,0	Services postaux	18	8,9	8,8		
Produits alimentaires	1 360	0,5	0,6	Services postaux	18	8,9	8,8	Matériel de téléphonie et de télécopie	19	-11,3	-8,8		
Boissons non alcoolisées	135	-0,5	-0,6	Services de téléphonie et de télécopie	220	0,6	1,2	Loisirs et culture	792	0,2	0,9		
Boissons alcoolisées et tabac	367	0,6	0,6	Équipements audio-visuels, photo et informatiques	136	-4,3	-1,7	Autres biens durables (loisirs)	33	0,7	1,4		
Boissons alcoolisées	168	0,9	1,1	Autres articles et équip. de loisirs	209	-0,1	0,7	Autres articles et équip. de loisirs	209	-0,1	0,7		
Tabac	199	0,3	0,3	Services récréatifs et culturels	245	1,7	1,1	Services récréatifs et culturels	245	1,7	1,1		
Habillement et chaussures	451	-0,9	-0,2	Presse, livres et papeterie	141	2,1	2,5	Voyages touristiques tout compris	28	1,2	5,4		
Habillement	350	-1,2	-0,3	Éducation	23	1,5	1,2	Éducation	23	1,5	1,2		
Chaussures y c. réparation	101	0,3	0,0	Hôtellerie, cafés, restaurants	797	1,4	1,6	Hôtellerie, cafés, restaurants	797	1,4	1,6		
Logement, chauffage, éclairage	1 441	0,4	-0,2	Restauration et cafés	613	1,3	1,3	Restauration et cafés	613	1,3	1,3		
Meubles, tapis, revêtements de sol	159	0,1	0,4	Services d'hébergement	184	1,7	2,9	Services d'hébergement	184	1,7	2,9		
Loyers d'habitation	609	0,6	0,5	Autres biens et services	1 286	1,2	1,2	Autres biens et services	1 286	1,2	1,2		
Entretien et réparation courante du log.	146	1,3	1,1	Soins personnels	290	-0,2	0,1	Soins personnels	290	-0,2	0,1		
Distribution d'eau et autres services	188	1,5	1,5	Effets personnels (non définis ailleurs)	115	0,8	1,0	Effets personnels (non définis ailleurs)	115	0,8	1,0		
Chauffage, éclairage	498	-0,6	-2,0	Protection sociale	434	1,6	1,4	Protection sociale	434	1,6	1,4		
Meubles, équip. ménager, entretien maison	579	0,0	0,5	Assurances	250	2,6	2,9	Assurances	250	2,6	2,9		
Meubles, tapis, revêtements de sol	159	0,1	0,4	Services financiers	67	0,7	0,7	Services financiers	67	0,7	0,7		
Articles de ménage en textile	42	0,7	1,7	Autres services	130	1,0	0,7	Autres services	130	1,0	0,7		
Appareils ménagers	86	-1,5	-0,6										
Verrerie, vaisselle, ustensiles de ménage	63	0,2	1,4										
Outilage pour la maison et le jardin	56	0,6	0,2										
Entretien courant de l'habitation	173	0,1	0,6										
Santé	1 008	-1,2	-1,4										
Médicaments et produits pharmaceutiques	441	-3,4	-3,9										
Médecine non hospitalière	567	0,5	0,5										

Champ, source, notes de lecture, précisions sur les données en bas de chaque tableau ou graphique

1. Les pondérations de l'indice sont calculées chaque année à partir de la consommation des ménages au sens de la comptabilité nationale.

2. Évolution de l'indice de décembre 2015 par rapport à l'indice de décembre 2014.

Note : base 100 en 2015.

Champ : ensemble des ménages.

Source : Insee, indice des prix à la consommation.

### Quelques hausses et baisses de prix en 2015

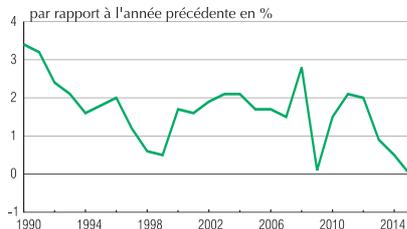
glissement annuel de déc. à déc. en %

Hausses	15/14	Baisses	15/14
Pommes de terre	+ 9,4	Combustibles liquides	- 17,6
Services postaux	+ 8,8	Gazole	- 9,3
Fruits de mer surgelés	+ 7,1	Matériel de téléphonie et de télécopie	- 8,8
Poissons frais	+ 7,0	Sucre	- 8,1
Fruits secs et fruits à coque	+ 5,8	Appareils photo et caméras	- 7,3
Transport maritime de passagers	+ 5,5	Gaz	- 7,2
Centres de vac., camping, auberges de jeunesse et héberg. similaires	+ 5,4	Transport combiné de passagers	- 6,9
Forfaits touristiques	+ 5,4	Essence	- 6,7
Fruits frais	+ 5,4	Produits pharmaceutiques	- 4,9
Journaux et publications périodiques	+ 4,7	Transport aérien de passagers	- 4,0

Note : évolution de l'indice de décembre 2015 par rapport à l'indice de décembre 2014.

Source : Insee, indice des prix à la consommation.

### Évolution de l'indice des prix à la consommation de 1990 à 2015



Note : la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation est l'évolution de l'indice moyen annuel. Cet indice est la moyenne arithmétique des douze indices mensuels.

Source : Insee, indice des prix à la consommation.

### Évolution des indices des prix à la consommation harmonisés dans la zone euro et dans l'UE en 2015

glissement annuel de déc. à déc. en %

	15/14	15/14	
Allemagne	0,2	Lettonie	0,4
Autriche	1,1	Lituanie	- 0,2
Belgique	1,5	Luxembourg	0,9
Chypre	- 0,6	Malte	1,3
Espagne	- 0,1	Pays-Bas	0,5
Estonie	- 0,2	Portugal	0,3
Finlande	- 0,2	Slovaquie	- 0,5
<b>France</b>	<b>0,3</b>	Slovénie	- 0,6
Grèce	0,4	<b>Zone euro</b>	<b>0,2</b>
Irlande	0,2	<b>UE</b>	<b>0,2</b>
Italie	0,1		

Note : évolution de l'indice de décembre 2015 par rapport à l'indice de décembre 2014.

Source : Eurostat.

Des données de cadrage européennes ou mondiales

Des tableaux concernant la France y compris les DOM sauf indication contraire

Des graphiques d'illustration